RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020/2021

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale 2020, nous avons procédé au contrôle des comptes de notre association auprès de notre Caissier Michael Schmutz.

Le total du bilan au 30 avril 2021 s'élève à **CHF 120'741.26**. Quant au compte de pertes et profits, il fait ressortir une perte de **CHF 4'783.60** qui, soustrait au capital au 1er mai 2020 de CHF 76'388.70, donne un nouveau capital social de **CHF 71'605.10** au 30 avril 2021.
Nous avons pu constater que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de notre association.

Nous avons, en autre, contrôlé les existants au moyen des pièces justificatives, l'enregistrement des créances dues ainsi que l'évaluation des différents actifs et passifs de régularisation.

Sur la base de nos contrôles nous vous proposons donc :

- d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont soumis,

- de donner décharge au caissier et au comité de l'AVVF pour leur gestion.

Nous tenons à remercier notre trésorier pour le travail accompli et la présentation de nos états financiers.

Les contrôleurs

CTT Montriond

Jérôme Bovay

CTT Nestlé

Rudolf Schneck

Sainte-Croix, le 4 juin 2021